

----- Original Message -----

**From:** [Claude Lechat](#)

**To:** [Réseau Molineole](#)

**Sent:** Tuesday, September 30, 2003 2:20 AM

**Subject:** PROJET EOLIEN DANS LA REGION DE LA MOLIGNEE

Je vous parvenir le texte que j'ai rédigé et transmis à qui de droit à l'occasion de l'enquête publique concernant le projet éolien dans la région de la Molinee.

Je tiens également à vous informer que c'est sur proposition du groupe Avenir que un groupe de travail à été constitué à la commune de Profondeville. Ce n'est pas à l'unanimité que notre proposition a été retenue en effet dans le vote intervenu à ce sujet il y a eu 2 abstentions et un non au sein de la majorité.

J'ai été désigné en tant que président du groupe de travail

En vue de préparer la première j'ai proposé un plan de travail que j'avais réaliser en collaboration avec un collègue ingénieur. Je vous en communique également le texte.

Celui-ci n'a pas été retenu par le groupe .Les membres ce sont retranchés derrière le fait q'il fallait attendre les résultats de l'étude d'incidence pour continuer à travailler.

Le Groupe ne c'est malheureusement jamais plus réuni...personne ne voulant entreprendre une analyse globale et sérieuse.

Je le regrette...ainsi va la démocratie frileuse et bêtement calculatrice !

Réponse à l'enquête:

-----  
Pourquoi toujours recommencer les même erreurs d'altération permanente de notre environnement ?

Développement durable dans la convention de Florence ne me parait pas l'objectif suivit par ce projet. Choisissons des sites déjà altérés par notre environnement économique : autoroutes, lignes à très haute tension, voir à ce sujet exemple allemand.

On attache la charrue avant les bœufs. Définissons des sites valables pour l'ensemble du territoire Wallon et en fonction de cela choisissons ceux qui pourraient être équipés d'éoliennes.

Proposition plan de travail groupe eol commune de Profondeville:  
-----

## CADRE GENERAL

### 1.Contexte énergétique et environnemental

-----  
1.1 Bref aperçu couverture énergétique dans le monde.

1.2 Estimation des besoins énergétiques belges et wallons plus particulièrement.

- 1.3 Engagements politiques et conventions internationales.
- 1.4 Contraintes environnementales, règlements de la Région wallonne décrets européens(convention de Florence)

2 Aspects économiques et incitants financiers à la production d'énergie renouvelable.

---

3.Cadre contractuel général.

---

4.Projet Mesa.

---

- 4.1 Synthèse du projet technique
- 4.2 Cadre légal du projet.
- 4.3 Pévision de production.
- 4.4 Estimation du coût de développement du projet, du coût de la construction et de la démolition, des charges d'exploitation.
- 4.5 Estimation du chiffre d'affaire.
- 4.6 Aspects financiers et de gestion, rendement général du projet.

5.Rencontre d'autres soucis particuliers.

---

Exemples:

- Influence des champs magnétiques provoqués par des alternateurs et des transformateurs de 2 MW installés au sommet des éoliennes.
- Capacité de la Mesa à mener à bien de tel projet.
- Avis de l'office du tourisme de Profondeville quant à l'impact sur la beauté de ses promenades.
- Avis de la C.C.A.T.

6.Conclusions du groupe de Travail.

---